

### Description

Puissant liant d'huile à base de mousse dure de polyuréthane à 100 %. Le pouvoir d'absorption de l'huile est peu réduit par l'eau présente et s'élève pratiquement à 100 %. Conforme aux exigences selon le type I, II et III/SF avec prédicat R (communiqué du ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire des 12.03.90 et 23.04.98 pour le type I, II, RSF).



### Données techniques

Forme	granular
Couleur/aspect	light brown, light yellow
Base	polyurethane
Calibre	0,5 – 4 mm
Odeur	odourless
Pouvoir absorbant d'huile, par litre de liant d'huile et de liant de produits chimiques	1 litre binds 0.58 litres of oil
Densité en vrac	~296 g/l
Stabilité au stockage	>5 years
Point d'inflammation	~300 °C

Pour les mesures d'élimination après l'usage, tenir compte des dispositions et prescriptions légales correspondantes, qui s'appliquent à la matière liante par absorption.

### Conditionnements disponibles

25 l Carton	7250
	D-GB-I-E-P

**Notre information s'appuie sur des recherches minutieuses et l'on peut la considérer comme fiable, elle ne peut cependant vous conseiller que sans engagement de notre part.**

### Champs d'application

Convient pour les applications sur de petites et grandes surfaces à l'intérieur et à l'extérieur

### Utilisation

Notamment dans le cadre d'applications de grande surface, en présence de liquides ou mélanges non connus, vérifier d'abord la compatibilité du liquide à absorber. Appliquer le granulé en couche d'une épaisseur d'env. 5 mm sur le liquide à enlever et l'éliminer après un temps d'action suffisant. On peut améliorer et accélérer le pouvoir absorbant en passant sur la surface avec un balai dur, en avant et en arrière, à droite et à gauche.

Convient à des épandeurs courants. Lors de l'épandage du contenu du sac, faire attention à la direction et à l'intensité du vent, et respecter les mesures de protection générales. Tenir aussi compte du risque d'inflammation à la suite d'une charge électrostatique.

Selon le communiqué du ministère fédéral de l'Environnement du 12.03.1990 dans le journal officiel GMBL 18 p. 337, un nettoyage adéquat de zones de circulation exige au moins une double application de liant et un nettoyage postérieur avec une solution mouillante à 1 % et de l'eau. La solution mouillante doit être éliminée le mieux possible par réabsorption.